

# Luperto de retour aux affaires à Sambreville sans rien dire

**Le bourgmestre en congé a repris le collier lundi soir au conseil communal. Sans en avoir rien dit et sans commentaire.**

● **Samuel SINTE**

**L**undi, il n'est arrivé que vers 18h45 à la Commune. Un petit quart d'heure à l'avance, juste pour présider la réunion de majorité juste pré-conseil communal de Sambreville. Même au sein du collège, tous n'étaient pas au courant. Certains seule-

ment avaient été mis dans la confiance.

Jean-Charles Luperto, déjà soupçonneux de nature, a, dans son retour politique, montré à quel point les récents événements l'ont rendu particulièrement méfiant. «*Il est pour ainsi devenu parano par rapport à tout ça*» disent ses proches.

Il est inculpé pour outrage public aux mœurs depuis mercredi dernier dans l'affaire où il est suspecté d'exhibitionnisme (notamment devant des mineurs) sur l'aire d'autoroute de Spy. Il s'était mis en congé de ses fonctions mayorales au moment où l'affaire a éclaté début novembre. Mais depuis quelque temps déjà, avant cette inculpation et

même s'il se doutait qu'elle allait tomber, il envisageait de faire son retour.

On pensait qu'il allait attendre de laisser passer les fêtes et, par exemple, revenir à l'occasion du conseil de janvier.

Il a anticipé et surpris tout le monde.

En ouvrant la séance du conseil communal lundi soir, il n'a fait qu'une brève allusion à ce contexte. Il a remercié les personnes qui l'ont soutenu dans l'épreuve et salué également le respect et la retenue de la minorité qui n'a pas «surfé» sur cette affaire judiciaire.

Tous partis de l'opposition confondus, on redisait hier en coulisse à quel point l'idée

même d'attaquer l'homme politique pour ses soucis d'ordre privé n'aurait pas de sens et serait scandaleux : «*Sambreville a besoin de son bourgmestre*» disent même ses adversaires.

De son côté, Luperto se refuse à tout commentaire. Blessé, fâché par le traitement médiatique que certains supports lui ont réservé, prudent à l'extrême et redoutant que cela se retourne contre lui dans sa défense en justice, il ne dit rien. Pourquoi revenir maintenant ? Quel est son état d'esprit ? No comment. «*Je souhaite simplement faire mon travail*» écrit-il par SMS. Au fond, tout est dit. ■

## Vite arrivé, vite reparti

Ému en début de séance dans sa première prise de parole, le bourgmestre de Sambreville a rapidement retrouvé ses marques. Il s'exprime toujours avec la même facilité, connaît

toujours aussi bien ses dossiers. Si ce n'était son petit changement de look avec sa barbe de quelques jours et ses quelques kilos perdus, on aurait dit le Jean-Charles Luperto qu'on a toujours connu. Plus détendu au fil des minutes, il a même un peu blagué au conseil. Rigolant par exemple avec Jean-Luc

Revelard (Écolo) quand il s'est excusé de déroger au principe question-réponse-réplique. Fidèle à sa manie, il rajoutait un dernier mot après le conseiller qui l'a charrié là-dessus : «*Je comprends que vous ayez besoin de parler, vous n'avez plus rien dit depuis longtemps...*» L'ambiance était

décontractée.

À la fin du conseil, après le huis clos expédié en dix minutes, la conseillère FDF Monique Félix offrait un verre pour fêter la naissance de sa première petite-fille. Luperto l'a félicitée, mais par contre il n'est pas resté pour trinquer. Il s'est éclipse en catimini dès la fin de la séance.

## Officiellement, le parti ne dit rien, le choix lui appartient

**L**uperto a-t-il reçu le feu vert du parti socialiste pour son retour ? Pas vraiment, dans le sens où, nuance-t-on au PS, il n'en avait pas besoin. Son mandat de bourgmestre lui appartient, puisqu'il y a été élu par la population. Et pour le surplus, c'est «no comment». Le PS avait salué son «pas de côté» mais uniquement parce qu'il assurait une certaine sérénité. On ne lui avait pas demandé. De la même façon, rien à dire de son retour aux affaires publiques. C'est son choix, rien d'autre. Ça c'est pour la version officielle.

Bien sûr, on sait bien qu'il n'a

pas pu revenir sans tâter le terrain, sans savoir s'il serait désavoué dans sa démarche par le Boulevard de l'Empereur.

En coulisse, il se dit qu'il a reçu le soutien du président Élio Di Rupo. Publiquement d'ailleurs, en visite à la fédération namuroise pour sa campagne interne en novembre, celui-ci a insisté sur la présomption d'innocence et rappelé que lui-même avait, en son temps, fait les frais des amalgames et d'un lynchage médiatique avant l'heure (en 1996, il avait été soupçonné de pédophilie avant d'être tout à fait blanchi.). Une expérience

qui l'a sensibilisé au sort de Jean-Charles Luperto, dit-on en interne au PS. Le Sambrevillois reste donc mayeur et député wallon. Mais pourquoi alors a-t-il démissionné de la présidence du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de manière irréversible ? À nouveau, officiellement, c'était son initiative. Mais elle a été saluée. Et on explique au PS que ce n'est pas la même chose qu'un mandat de bourgmestre, qu'une présidence de parlement est une fonction obtenue par un accord politique, plus exposée, où il aurait pu être affaibli. Voilà la nuance. ■ **S.Si**

**C**OMMENTAIREpar **Samuel  
SINTE****Un courage prudent**

L'ordre du jour était plutôt léger pour ce dernier conseil de l'année. On n'avait donc aucune raison de penser que l'enjeu l'attirerait, vu qu'en novembre il avait fait l'impasse sur la présentation du budget 2015, pourtant importante à ses yeux. On ne l'attendait pas avant janvier et c'est sans doute aussi ce qui a motivé Jean-Charles Luperto à choisir ce timing. Il voulait éviter au maximum un débarquement journalistique massif pour son retour. Même s'il n'en a presque rien laissé paraître, il devait appréhender ce moment. Il a voulu se mettre dans les conditions les moins stressantes possibles. On peut le comprendre. On peut comprendre sa prudence, son souhait de ne pas aborder le

dossier judiciaire. On peut aussi comprendre, ou plutôt deviner entre les lignes, le raisonnement qu'il fait : il nie ce qu'on lui reproche et les faits en question relèvent de la sphère privée ; présumé innocent qu'il est, il n'a donc pas de raison de ne pas exercer son métier d'homme politique. À ce titre, au moment de reprendre la fonction publique pour laquelle il a été élu, il devrait, ne fût-ce que laconiquement, s'en expliquer. En ces termes ou en d'autres. Son attitude de lundi a dû lui demander du courage et démontre qu'il a retrouvé de la détermination. Mais le choix du silence reste malgré tout un aveu de fragilité. Compréhensible, à nouveau, humainement. Mais l'acte politique n'est pas totalement assumé.